Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 029-212901599-20260727-DELIB_2026_47-DE

Département
Finistère

Commune
Peumerit

Délibération n° 2026-47

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION DU 27 JUILLET 2026

Le lundi 27 juillet 2026 à 19h, le conseil municipal, dûment convoqué le jeudi 23 juillet 2026, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **LE DIZES Philippe**, Maire.

Etaient présents tous les membres à l'exception de Mme LE LOC'H Pauline qui a donné procuration à M. LE DIZES Philippe ; Mme LE BEC Jeanne qui a donné procuration à Mme NACHON Marie et Mme MOAL, Gwendoline qui a donné procuration à M. NACHON Antoine.

Présents : 12 Procuration : 3 Votants : 15

2.5 Approbation du tableau des emplois de la collectivité :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses dispositions relatives à la création des emplois par l'organe délibérant ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs afin de répondre aux besoins du service.

À cet effet, il est proposé :

- la création d'un emploi permanent d'un emploi d'ASEM à temps non complet, à raison de 7,60/35ème, à compter du 01/09/2026 ;
- L'augmentation de la durée hebdomadaire de service de l'emploi de l'agent spécialisé des écoles maternelles, actuellement fixée à 21,91/35ème, pour la porter à 26/35ème, à compter du 01/09/2026.
- L'augmentation de la durée hebdomadaire de service de l'emploi de l'agent polyvalent, actuellement fixée à 23,88/35ème, pour la porter à 24,35/35ème, à compter du 01/09/2026.

Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 029-212901599-20260727-DELIB_2026_47-DE

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Article L313-1 du code général de la fonction publique

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE(S) ASSOCIE(S)	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Service administratif	Secrétaire de mairie	Adjoint administratif principal de 2ème classe à Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	0	TC
	Gestionnaire administratif(ve)	Adjoint administratif territorial à Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	0	TC
Service enfance	Agent technique cuisinier	Adjoint technique territorial à Adjoint technique principal 2ème classe	1	0	TC
	Agent spécialisé des écoles maternelles et Responsable des temps périscolaires	Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe	1	0	TNC 26/35ème
	Agent spécialisé des écoles maternelles - Assistant(e) des écoles maternelles	Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	0	1	TNC 14/35ème

Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 029-212901599-20260727-DELIB_2026_47-DE

Service enfance	Agent spécialisé des écoles maternelles	Adjoint technique territorial à Adjoint technique principal de 2ème classe / Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	1	0	**TNC 26/35ème**
	Agent polyvalent des écoles et d'entretien des locaux communaux	Adjoint technique territorial	1	0	**TNC 24,35/35ème**
	Agent spécialisé des écoles maternelles	**Adjoint technique territorial à Adjoint technique principal de 2ème classe / Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe**	**0**	**1**	**TNC 7.60/35ème**
Service technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	0	TC
	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	0	1	TNC 17.50/35ème

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,
Approuve le tableau des emplois ci-dessus

MAIRIE DE PEUMERIT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 Finistère

Pour extrait certifié conforme,
Le 28 juillet 2026

Monsieur le Maire de Peumerit
Philippe LE DIZES